BULLETINS

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE MALACOLOGIQUE

DE

BELGIQUE

TOME XVI

(TROISIÈME SÉRIE, TOME I)

ANNÉE 1881

BRUXELLES
TYPOGRAPHIE DE M. WEISSENBRUCH
IMPRIMEUR DU ROI
45, RUE DU POINÇON, 45

Cette coquille, qui appartient au genre *Terebratulina*, se rapproche beaucoup de celle que Giebel a décrite sous le nom de *T. ornata*. Elle paraît avoir été signalée déjà dans le tongrien inférieur du Limbourg.

M. Rutot complète ces indications en ajoutant que l'espèce d'Esschene présente quelques différences, notamment en ce qui concerne les stries et la taille, avec la *Terebratulina ornata*. La localité du Limbourg relative au gisement dans le tongrien inférieur, est Broek, près de Hoesselt.

M. Lefèvre présente deux exemplaires de la *Rostellaria Baylei,* Desh. qu'il vient de recevoir récemment et qui proviennent de Boisjeloup, localité située près de Gisors, en Normandie.

Cette belle et rare coquille est identique à la grande Rostellaire décrite par M. Rutot sous le nom de *R. robusta*. Il voit dans cette forme une variété de la *R. ampla* des argiles de Barton, qui, pour plusieurs motifs dont il fait l'exposé, doit être considérée comme le véritable type de l'espèce. M. Lefèvre entre dans des détails que l'assemblée peut suivre sur des spécimens qu'il soumet à l'appui de sa manière de voir et conclut à l'adoption définitive de trois formes distinctes pour la *R. ampla*.

M. Rutot demande la parole pour déclarer qu'il partage entièrement l'opinion que vient de formuler M. Lefèvre et ajoute que si, dans le principe, il pensait différemment, c'était par suite de l'absence des matériaux suffisants de comparaison.

M. le Président prie M. Lefèvre d'insérer au procès-verbal les conclusions qu'il vient de formuler.

Déférant à ce désir, M. Lefèvre publie la note suivante :

LA ROSTELLARIA AMPLA, SOL. ET SES VARIÉTÉS,

par Th. LEFÈVRE.

On se rappellera la longue discussion engagée, en 1876, entre notre collègue M. A. Rutot et moi, au sujet de notre rapport sur son travail descriptif de la *Rostellaria robusta* [1].

On sait que notre honorable collègue faisait de la Rostellaire de l'éocène moyen des environs de Bruxelles son espèce nouvelle, qu'il

[1] Voir A. Rutot : *Desc. de la faune oligocène inf. de Belgique*, 1876, Ann. Soc. Mal. de Belg., t. XI, p. 35 ; = *Desc. de la Rostellaria robusta*, ibid., p. 106 ; = *Note sur les div. à établir entre qq. esp. de gr. rostellaires des terr. éocène et oligocène*, 1876, Ann. Soc. Géol. de Belg., t. III, p. 76. — Th. Lefèvre, *Rapp. s. la desc. de la Rostellaria robusta*, 1876, Bull. Soc. Mal. de Belg., t. XI, p. LXXIX. — A. Rutot, *Quelq. observ. relatives aux conclusions de M. Lefèvre dans son rapp. s. mon trav. intitulé : Desc. de la Rostellaria robusta*, 1877, Bull. Soc. Mal. de Belg., t. XII, p. XI. — Th. Lefèvre, *Note succincte s. les Rostellaria ampla de l'éocène et de l'oligocène*, 1877, Bull. Soc. Mal. de Belg., t. XII, p. LXXXIII.

croyait, trompé par d'anciens auteurs, exister également en Angleterre, dans l'éocène inférieur. Il identifiait ensuite la Rostellaire de l'oligocène du Limbourg belge avec la *Rostellaria ampla* de l'éocène supérieur des couches de Barton.

De notre côté, nous pensions que toutes ces coquilles appartenaient à une seule et même espèce et, dès 1876, nous admettions la possibilité de séparer certaines formes à titre de variétés.

Dans une note succincte, lue à la Société Malacologique dans la séance du 2 décembre 1877, nous nous exprimions comme suit :

« *Si l'on veut maintenant établir une variété ou des variétés parmi les grandes Rostellaires dont nous nous occupons en ce moment, l'on ne peut jamais identifier la coquille du Limbourg belge avec celle des argiles de Barton, qui est plutôt un passage entre la première que nous venons de citer et la coquille de l'éocène moyen des environs de Bruxelles.* »

Le résultat de nos dernières recherches nous permet de maintenir entièrement cette interprétation, que de nouveaux matériaux viennent encore confirmer.

Grâce à l'obligeance d'un de nos collègues, M. Ern. Bayet, qui possède des collections paléontologiques très remarquables, surtout pour la faune du calcaire grossier parisien, nous avons pu nous procurer tout récemment de bons exemplaires de la *Rostellaria Baylei*, espèce décrite par Deshayes et qui se rapporte complétement à la *Rostellaria robusta* de M. A. Rutot.

Occupé à réunir les matériaux d'un travail monographique que nous nous proposons d'entreprendre sur les Rostellaires tertiaires, nous croyons pouvoir fixer dès aujourd'hui, d'une manière définitive, l'évolution aux époques éocène et oligocène, dans les bassins parisien et anglo-flamand, de l'espèce décrite et figurée en 1766 par Solander, sous le nom de *Strombus amplus*, dans l'ouvrage bien connu de G. Brander.

Le choix de ce type n'est pas arbitraire, comme on pourrait le supposer, ou uniquement basé sur la priorité de sa description par rapport aux autres; il dérive aussi de considérations relatives à la variation des formes de l'espèce à ses différentes périodes géologiques.

Partisan de la théorie de l'évolution des êtres, nous considérons, avec l'auteur des principes de géologie transformiste, *l'espèce comme une portion d'une série d'individus voisins, comprise entre deux modifications appréciables* [1].

Appliquant cette définition dans notre étude de la *Rostellaria ampla*, nous avons examiné avec soin les caractères distinctifs de ses différentes formes, que nous connaissons maintenant dans les dépôts de l'éocène

[1] G. Dollfus, *Principes de géologie transformiste*, Paris, 1874, p. 152.

moyen, de l'éocène supérieur et de l'oligocène inférieur de notre bassin tertiaire.

Nous comprenons celui-ci dans toute son étendue, c'est-à-dire dans l'ensemble constitué par les dépôts de même âge existant dans tout le nord de la France et au sud de l'Angleterre.

Nous ne pouvons malheureusement, pour les autres bassins principaux de l'Europe, donner avec quelque certitude la distribution dans le temps et dans l'espace de la *Rostellaria ampla* et de ses variétés. Nous nous trouvons arrêté dans cette étude, non seulement par l'absence des matériaux nécessaires, mais aussi par le peu de concordance des travaux des géologues qui se sont occupés de synchroniser des ensembles de dépôts plus ou moins importants.

Dès que l'on essaye de raccorder entre eux des dépôts d'une même époque, mais appartenant à des régions éloignées l'une de l'autre, on s'aperçoit bien vite du défaut de cohésion et des divergences de vues qui existent chez les auteurs, pour peu que l'on s'écarte des grandes lignes principales de démarcation des terrains.

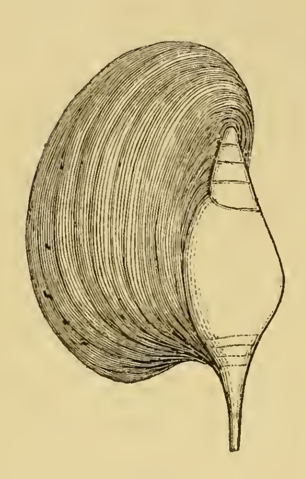
Cette lacune regrettable dans les études géologiques, mais qui finira par disparaître devant les conquêtes incessantes de la science, doit enrayer, en bien des cas, les progrès de la théorie de l'évolution dans l'application de ses principes si simples et si vrais.

C'est pourquoi nous ne nous occuperons encore aujourd'hui de la *Rostellaria ampla* que dans les limites géologiques et géographiques de la région précédemment indiquée, et maintenant assez connue pour nous permettre d'établir les rapports qui existent entre les différentes formes et leur âge relatif.

Il ne sera, pensons-nous, pas sans intérêt de reproduire sommairement ici les principaux caractères de l'espèce et de ses variétés, en indiquant les rapports et les différences qu'elles présentent et en joignant à ces descriptions les diagrammes de chacune des formes que nous admettons aujourd'hui.

Nous commencerons par la forme la plus ancienne, précurseur du type, pour examiner ensuite celui-ci et terminer par la troisième et dernière modification de l'espèce.

I. — *ROSTELLARIA AMPLA*, var. *BAYLEI*, *Lef.*



Coquille fusiforme, très allongée, ventrue dans le milieu, spire régulièrement conoïde avec tours nombreux et étroits ; canal inférieur long et toujours droit, montrant quelquefois de faibles indices de stries transverses à la base. Ouverture étroite et allongée, terminée par un canal très régulier qui aboutit au sommet de la spire ; bord columellaire offrant une callosité très accusée vers la partie supérieure de l'ouverture ; bord droit caractérisé par une aile demi-circulaire portant de nombreuses stries d'accroissement, très irrégulières et offrant une callosité peu accusée sur la face interne. Partant de la base du canal, l'aile atteint le sommet, qu'elle dépasse en recouvrant également les six ou sept premiers tours, pour se resserrer ensuite du côté opposé, où elle redescend perpendiculairement en suivant l'extrémité du bord gauche jusqu'à l'avant-dernier tour.

Rostellaria macroptera, Lk. in Desh., 1824, *Coq. foss. des env. de Paris*, t. II, p. 620, pl. LXXXV, fig. 10.
— *Baylei*, Desh., 1866, *Anim. s. vert.*, t. III, p. 452, pl. 90, fig. 2, 3, 4.
— *robusta*, Rutot, 1876, *Ann. Soc. Mal. de Belg.*, t. XI, p. 105, pl. 5, fig. 1 *a*, *b*.
— — Rutot, 1876, *Ann. Soc. Géol. de Belg.*, t. III, p. 79, pl. 2, fig. 1.

Localités : Belgique, Forest, environs de Cortenbergh. — France, Boisjeloup, Chaumont en Vexin, Gisors.

Gisement : Éocène moyen. — Calcaire grossier inférieur et système bruxellien.

Nous ne reviendrons plus, dans ce rapide exposé, sur les rapports de l'espèce qui fait le sujet de cette étude, avec la *R. macroptera* de Lamark. La variété *Baylei*, souvent confondue avec la grande et magnifique espèce que nous venons de citer, est toujours plus petite, très épaisse, ventrue, et son bord droit dépasse le sommet de la spire en passant au-dessus. Tous ces caractères diffèrent dans la *R. macroptera*, où l'on remarque, en outre, que le canal terminal est fortement recourbé vers le côté droit, tandis qu'il est toujours droit daus la *R. ampla* et dans ses variétés. Nous ajouterons, au sujet du canal inférieur ou terminal, qu'il offre la même direction recourbée dans plusieurs espèces françaises, parmi lesquelles nous citerons la *R. Dewalquei*, Desh. et la *R. Marceauxi*, Desh., des sables inférieurs, ainsi que la *R. Murchisoni*, Desh., du calcaire gros-

sier. A notre avis, on pourrait peut-être arriver à trouver, parmi celles-ci, des formes primitives ou dérivées de la *R. macroptera*, tandis que l'on ne parviendra jamais à réunir l'espèce de Lamark à celle de Solander.

Il y aurait peut-être lieu de grouper également plusieurs espèces tuberculées, dont l'une, croyons-nous, est encore inédite et dont le type serait la *R. Geoffroyi*, décrite par Watelet.

La variété *Baylei*, qui, en France, est toujours plus petite et proportionnellement plus allongée que le type de la *R. ampla* de Barton, se rapporte, comme nous l'avons déjà dit, à la Rostellaire que l'on trouve dans le système bruxellien de nos environs.

Les échantillons de Forest sont quelquefois un peu plus développés. Les stries de la base du canal manquent dans les individus français et presque toujours dans ceux de Bruxelles; cependant nous en possédons un exemplaire où elles ont laissé des traces assez visibles.

Tandis que le bord gauche occupe une plus grande surface dans la forme de l'éocène moyen que dans la forme type, le bord droit offre la disposition opposée.

Deshayes a décrit, sous le nom de *R. incrassata*, une coquille des sables inférieurs, qui, par l'ensemble de sa forme, a beaucoup d'analogie avec notre véritable *Baylei*, mais qui, par certains caractères, s'en écarte considérablement.

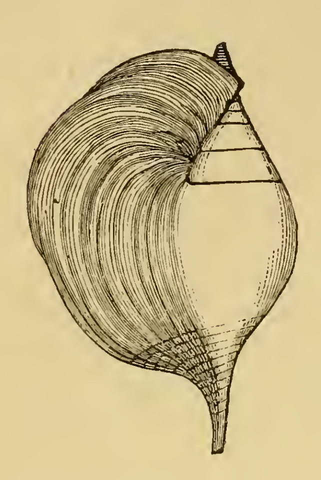
Ne connaissant cette espèce, très rare du reste, que par la figure jointe à sa description, nous ne pouvons, pour le moment, nous prononcer sur ses rapports avec la *R. ampla*, à laquelle il ne serait peut-être pas impossible de la rapporter.

La variété *Baylei*, très rare dans le calcaire grossier inférieur, est plus abondante chez nous, notamment à Forest; elle est fort commune, à l'état de moule intérieur, dans tous les gisements fossilifères du système bruxellien.

M. G. Vincent en possède deux beaux échantillons parfaitement conservés et montrant à l'évidence la justesse du rapprochement que nous faisons. D'après notre collègue, cette forme aurait existé dans le système paniselien, éocène inférieur; mais nous ne sommes pas en mesure d'affirmer ce fait d'une manière positive.

II. — *ROSTELLARIA AMPLA*, Sol. (*Type*).

Coquille fusiforme, allongée, très ventrue dans sa partie moyenne, spire régulièrement conoïde avec tours nombreux; canal inférieur toujours droit et portant, sauf de rares exceptions, de nombreuses stries transverses à la base. Ouverture moyenne, allongée; bord columellaire peu épais dans la partie médiane, mais portant, vers la partie supérieure, une callosité allongée, aplatie, très prononcée, même sur les individus non adultes. Le bord droit, qui offre souvent une callosité assez accusée, est caractérisé par une aile demi-circulaire, partant de la base du canal inférieur pour se terminer vers le sommet de la spire, qu'elle ne dépasse presque jamais et où elle se replie brusquement sur elle-même en s'étalant obliquement par rapport à la spire. Vers l'extrémité, au point où les deux bords se superposent, ils forment entre eux un canal, prolongement de celui qui se trouve sur la face interne de la coquille, diversement contourné et entourant partiellement la spire.



Strombus amplus, Sol. in Brand, *Fossilia Hantoniensia*, p. 34, pl. 6, fig. 76.
Rostellaria macroptera, Sow., 1821, *Min. Conch.*, pl. 298, 299, 300.
— — Sow., 1845, *Min. Conch.*, éd. *Desor*, p. 337, pl. 298, 299, 300.
Rostellaria ampla, Rutot, 1876, *Ann. Soc. Mal. de Belg.*, t. XI, p. 35, pl. 1, fig. 8, pl. 2, fig. 1.
— — Rutot, 1876, *Ann. Soc. Géol. de Belg.*, t. III, p. 78, pl. 2, fig. 3.

Localités : ANGLETERRE, Barton. — BELGIQUE, Wemmel (?).
Gisement : Éocène supérieur.—Argile de Barton et syst. wemmelien(?).

Les beaux exemplaires que nous possédons des argiles de Barton, sont de beaucoup supérieurs en taille à ceux provenant de l'éocène moyen du bassin de Paris et nous montrent l'espèce dans son maximum de développement.

Ce qui nous engage à considérer la coquille de l'éocène supérieur de Barton comme le type de l'espèce, c'est que, par ses caractères principaux, elle est aussi éloignée de la variété que nous venons de décrire que de celle qui va suivre. Nous avons vu, en effet, l'aile ou le bord droit, dans la forme primitive, dépasser toujours le sommet de la spire ; dans le type, elle atteint celle-ci, mais ne va pas au delà; enfin, dans la troisième forme, elle est encore beaucoup moins développée.

D'autre part, les nombreux spécimens que nous avons examinés de la forme type se rattachent par des caractères individuels à la variété *Baylei*, que nous venons de décrire et à la variété dont nous allons parler. C'est ainsi que souvent la coquille de l'espèce de Barton est relativement mince, comme celle de l'éocène moyen et parfois épaisse, comme dans les individus de l'oligocène. Il en est de même pour la callosité du bord droit, qui varie énormément selon les individus; elle est ordinairement peu prononcée, parfois aussi accusée que dans la variété suivante, et nous possédons un échantillon adulte qui en est dépourvu.

Les stries de la base du canal varient également. Elles sont rarement absentes dans l'espèce type; cependant elles manquent chez certains exemplaires et sont, au contraire, très nombreuses dans d'autres.

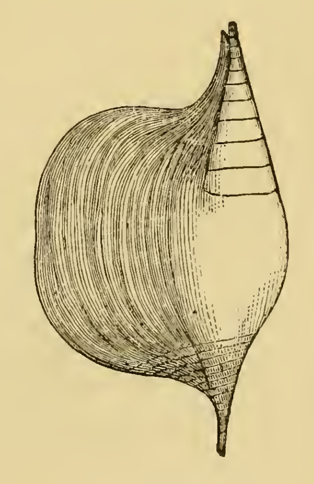
En résumé, notre type de Barton est très polymorphe, et il eût été difficile de le différencier des deux autres formes, si nous n'avions pas constaté les caractères si tranchés que présente toujours le bord droit.

Dans le type, la forme générale de l'aile est constante, sauf qu'elle se rattache plus ou moins obliquement le long de la spire, suivant les individus.

C'est avec doute que nous avons mentionné l'espèce type comme existant à Wemmel dans notre éocène supérieur, car nous ne possédons qu'un exemplaire mal conservé, mais qui semble cependant se rapporter à celle-ci. Nous nous en rappelons un autre, que nous avons malheureusement brisé sur place et qui, pour autant que nos souvenirs sont fidèles, était identique à notre type spécifique anglais.

III. — *ROSTELLARIA AMPLA*, var. *OLIGOCENICA*, *Lef.*

Coquille fusiforme, allongée, ventrue dans sa partie moyenne, spire régulièrement conoïde, canal inférieur assez mince, toujours droit, portant ordinairement des stries transverses à la base. Ouverture longue et très étroite; bord columellaire offrant vers son extrémité supérieure une callosité épaisse et fortement déprimée. Le bord droit se dilate largement en une aile de forme assez irrégulière, partant de la base du canal et décrivant, sur les deux tiers de son étendue, plus d'un quart de cercle pour se rapprocher presque horizontalement de la spire, qu'elle suit sur l'espace de sept à huit tours en diminuant graduellement de largeur.



Au-dessus de l'ouverture, le bord gauche est séparé du bord droit par un canal relativement large et profond, qui dépasse, mais légèrement, le bord droit. Intérieurement celui-ci montre toujours une callosité allongée, très caractéristique.

Rostellaria ampla, Rutot, 1876, *Ann. Soc. Mal. de Belg.*, t. XI, p. 35, pl. 1, fig. 8, pl. 2, fig. 1.
— — Rutot, 1876, *Ann. Soc. Géol. de Belg.*, t. III, p. 78, pl. 2, fig. 3.

Localités : Angleterre, Brockenhurst. — Belgique, Grimmertingen, Neerrepen.

Gisement : Oligocène inférieur. — Tongrien inférieur et sables de Brockenhurst.

Les exemplaires provenant des sables de Brockenhurst sont exactement les mêmes que ceux du tongrien inférieur ; toutefois, dans les premiers, le raccordement de l'aile est plus brusque encore que dans ceux de Belgique.

Dans cette variété, le bord droit n'atteint plus le sommet de la spire et se réunit presque horizontalement à celle-ci, modification très importante et qui ne permettrait pas le rapprochement avec la variété *Baylei*, si nous ne connaissions la coquille des argiles de Barton, qui fait le passage entre les deux formes extrêmes.

Nous insisterons sur la dégénérescence du bord droit que nous avons signalée dans la forme de l'oligocène. Elle semble, à notre avis, indiquer, chez les espèces du genre qui nous occupe, la tendance à perdre, dès cette époque, le grand développement de cette partie de la coquille, qui est souvent si remarquable dans les espèces éocènes.

En effet, dans la faune actuelle, dont les quelques espèces sont localisées, d'après Woodward, dans les parages de l'Inde, de la mer Rouge, de Bornéo et de la Chine, nous voyons que les Rostellaires offrent toutes, comme par exemple la *R. curta* de Sowerby, un labre simple, peu dilaté et quelquefois dentelé.

Déjà, dans les couches miocènes des environs de Vienne et de Bordeaux, nous avons la *R. dentata* de Grateloup, qui se rapproche des espèces vivantes et semble être la forme ancestrale de la *R. curta*, avec laquelle elle a beaucoup d'affinités.

CONCLUSIONS.

Nous pouvons, nous semble-t-il, résumer comme suit les observations que nous venons d'exposer au sujet de l'évolution de la *Rostellaria ampla* dans notre bassin tertiaire.

Il existe trois formes bien tranchées qui caractérisent trois époques géologiques distinctes :

La forme ancienne, propre à l'éocène moyen, et qui est la *R. Baylei* de Deshayes;

La forme type, de l'éocène supérieur, et qui conserve le nom imposé par Solander ;

Enfin, la forme relativement récente, qui apparaît avec l'oligocène et que nous avons séparée des deux autres sous le nom de variété *oligocenica*.

Il résulte de cette nouvelle interprétation des faits observés que la *R. robusta* disparaît et est remplacée par la variété *Baylei*, la description de celle-ci par Deshayes étant antérieure à celle de M. Rutot.

Terminons en constatant l'absence de représentants de l'espèce dans l'éocène inférieur. A ce sujet, nous pouvons affirmer qu'elle n'a, jusqu'à présent, jamais été trouvée en Angleterre dans le London clay, et l'on se rappellera que nous ne l'avons signalée qu'avec doute dans l'éocène inférieur de notre pays.

Nous ne sommes cependant pas opposé à admettre l'existence de la *R. ampla* à une époque plus ancienne ; mais on ne possède pas, à notre connaissance, des données suffisamment concluantes pour reculer davantage l'âge que nous avons assigné à la première manifestation de l'espèce.

Évolution de la ROSTELLARIA AMPLA, *Sol.*

Divisions.		Systèmes.	Belgique.	Angleterre.	France.
OLIGOCÈNE	inférieur.	Tongrien inf.	Var. Oligocenica.	Var. Oligocenica.	—
ÉOCÈNE	supérieur.	Wemmelien.	Type ?	Type.	—
	moyen.	Laekenien	—	—	—
		Bruxellien.	Var. Baylei.	—	Var. Baylei.
	inférieur.	Paniselien.	Id. ?	—	—

M. Van den Broeck fait remarquer que le groupe de Rostellaires ayant fait l'objet des recherches de M. Lefèvre a fourni un cas intéressant en ce sens que la forme qui a été décrite et figurée en premier lieu, et dont le nom — par droit de priorité — doit rester adopté comme appellation spécifique principale (ou autour de laquelle les autres formes graviteront comme de simples variétés), est précisément aussi le type zoologique le plus développé et le mieux caractérisé du groupe en question.

La coquille de Barton, en effet, par sa taille et par le remarquable développement de son aile, représente un excellent type zoologique, dont la coquille de l'éocène inférieur et moyen et celle de l'oligocène inférieur peuvent, à bon droit, être considérées respectivement comme l'ancêtre et le descendant.

Pour ceux même qui n'admettent pas en principe la théorie de la descendance ou de l'évolution, il ne saurait y avoir de doute sur le fait que ces deux dernières coquilles, considérées au point de vue morphologique, ne pourront jamais constituer un type de Rostellaire aussi caractérisé que celui, d'âge intermédiaire, de Barton.

Il est rare de toujours trouver un pareil accord entre l'évolution dans le temps, la nomenclature et les affinités zoologiques d'un groupe déterminé de formes soumises à la critique taxonomique.

M. Van den Broeck fait remarquer qu'il est d'usage d'ailleurs, dans ces sortes de recherches, de se placer à un point de vue assez exclusif. Généralement, on se borne, lorsqu'on se croit appelé à réunir sous un même nom spécifique diverses formes séparées à tort par les auteurs, à suivre strictement les règles usuelles de la nomenclature zoologique.

On donne la préférence au nom qui a droit de priorité, la forme figurée fût-elle bien ou mal choisie, l'échantillon eût-il des caractères anomaux ou mal développés, ou ne représentât-il qu'une variété, une forme spéciale ou même accidentelle !

Est-ce bien ainsi, cependant, qu'il faut comprendre le *type spécifique* et cette satisfaction donnée à une loi de taxonomie est-elle bien conforme aux intérêts de la science?

M. Van den Broeck ne le croit pas, et il se demande si l'on ne pourrait pas apporter certains tempéraments aux exigences de la nomenclature zoologique. Il croit que, tout en en respectant les principes généralement admis, il serait possible dans bien des cas de s'attacher, dans le choix du type spécifique, à des considérations d'ordre plus élevé et d'adopter, non la plus ancienne dénomination proposée pour une forme quelconque, mais le nom du véritable type zoologique basé sur l'étude morphologique et évolutive du groupe de formes soumis à l'examen.

Cette manière de voir, que M. Van den Broeck a appliquée depuis longtemps à ses recherches sur les Foraminifères (voir son Étude sur les Foraminifères de la Barbade. Bruxelles, 1876), mais qu'il n'a pas encore eu l'occasion de présenter d'une manière complète et détaillée, a fait également l'objet d'une étude fort intéressante de M. A. Rutot, lequel se trouve en parfaite communion d'idées avec lui sur cette matière. (Voir la Description de la faune de l'Oligocène inférieur de Belgique. Bruxelles, 1876.)

Cette question délicate demande à être étudiée avec soin et M. Van

den Broeck, faisant remarquer que l'étude des lois de la nomenclature paléontologique est précisément à l'ordre du jour du Congrès international de géologie qui se tiendra vers la fin de cette année à Bologne, croit que la Société Malacologique ferait œuvre utile en abordant, de son côté, le même sujet.

Si les lumières qu'une discussion approfondie permettrait de jeter sur cet objet aboutissaient à un résultat pratique ou à des vues intéressantes, il serait du devoir de la Société de faire parvenir au Congrès le résultat de ses études, afin d'éclairer le débat.

Plusieurs membres appuient cette proposition, et M. Roffiaen propose de porter la question soulevée par M. Van den Broeck à l'ordre du jour de la prochaine séance. — Adopté.

M. Rutot dit qu'il est regrettable que la Commission internationale de la nomenclature des espèces ait arrêté, dans une circulaire préliminaire au Congrès de 1881, que la nomenclature exclusivement adoptée est la nomenclature *binominale*.

M. Van den Broeck croit également qu'une forme zoologique, dans l'état actuel de la science, n'est exactement définie que lorsqu'elle se trouve désignée par trois noms : le *genre*, le *type* (ou *espèce*) et la forme spéciale ou *variété*.

De même que la situation d'une courbe dans l'espace ne peut se définir avec moins de trois points, de même aussi la courbe évolutive, ou de descendance, sera caractérisée par les trois noms ci-dessus indiqués : le *genre*, rappelant le type ancestral, dont dérive la forme actuelle ou *espèce* et la *variété*, indiquant les débuts d'une caractérisation nouvelle, laquelle se trouve influencée par les conditions du milieu, du climat, de l'habitat, etc., ainsi que par bien d'autres causes.

L'espèce varie, personne ne saurait le nier : son diagramme évolutif ne pourrait donc, en général, se caractériser par une ligne droite, qui seule se définirait par deux points : genre et espèce.

M. F. Roffiaen a la parole et s'exprime en ces termes :

« Dans la séance du 8 janvier dernier, M. Th. Lefèvre, faisant fonctions de secrétaire, a annoncé que Sa Majesté le Roi avait daigné accorder à notre Société le titre de Société Royale.

« Depuis cette date, tous les membres ont été informés de cette décision, qui a été accueillie avec la plus vive satisfaction.

« L'initiative de cette demande appartient spécialement à notre collègue Th. Lefèvre, et c'est aux démarches influentes et dévouées de notre honorable président, M. le D[r] Crocq, que nous en devons le succès.

« En conséquence, je crois être non seulement l'interprète des sentiments

de reconnaissance des collègues ici présents, qui m'ont chargé de prendre la parole, mais aussi de tous les membres de la Société, pour adresser nos plus vifs remercîments aux deux collègues dont le dévouement ne nous a jamais fait défaut. »

L'assemblée adopte par acclamation cette motion et décide, sur la proposition de M. Roffiaen, qu'elle sera actée au procès-verbal de la séance.

M. Lefèvre remercie M. Roffiaen pour les paroles qu'il vient de prononcer, et ajoute qu'à ses yeux son mérite d'avoir eu la pensée que M. Roffiaen vient de rappeler, n'est pas bien grand. Tous nos collègues pouvaient avoir la même idée; mais tout le monde n'aurait pu la faire réussir comme notre digne Président, toujours prêt à seconder nos efforts dès qu'il s'agit de la prospérité de notre Société.

La séance est levée à 8 heures.

Séance du 5 mars 1881.

Présidence de M. J. Crocq.

La séance est ouverte à 7 heures.

Sont présents : MM. J. Crocq, Président, Ern. Bayet, comte A. de Limburg-Stirum, H. Denis, E. Fologne, E. Hennequin, Th. Lefèvre, C. Malaise, P. Pelseneer, Fr. Roffiaen, H. Roffiaen, A. Rutot, J.-D. Stevens et Ern. Van den Broeck.

MM. J. Colbeau, F. Crépin et L. Piré font excuser leur absence.

M. Lefèvre, membre du Conseil, remplit les fonctions de secrétaire.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance du 5 février 1881, qui est adopté.

Correspondance.

Lettre de M. le colonel E. Adan, directeur de l'Institut cartographique militaire, accompagnant l'envoi des exemplaires de la carte des environs de Bruxelles, destinée aux publications de la Société. M. Denis appelle tout spécialement l'attention sur les conditions avantageuses auxquelles ce travail a été effectué. Sur la proposition de M. Fr. Roffiaen, des remercîments sont votés à M. le colonel Adan, pour la parfaite exécution de cette carte et pour l'accueil bienveillant qu'a rencontré auprès de lui la demande de la Société.

Lettre de faire part du décès de M. le pasteur J.-H.-C. Kawall, membre correspondant de la Société. La Société Malacologique est redevable à